



Compte rendu
Séance du Conseil Municipal
du 31 mars 2015

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie à vingt heures, sous la présidence de monsieur Lionel NORMAND, maire de Plachy-Buyon.

Etaient présents (Maire et Adjointes puis ordre alphabétique) : Lionel NORMAND, Martine FAUQUEMBERGUE, Jean-Luc HERMANT, Christian HERBET, Frédéric CHIVOT, Laurie BUQUET, Evelyne FRABOULET, Manuel HENOCQUE, Jean-Luc HUYON, Olivier LAMBERT, Franck LECRIVAIN, Jacques LEMOINE, Eric MÉNARD, Jean-Michel SALON.

Madame Laurie BUQUET a été nommée secrétaire de séance.

Le maire demande l'autorisation au conseil municipal pour rajouter 2 points à l'ordre du jour qui sont les suivants :

- Délibération pour réaliser des travaux d'huisseries au logement appartenant à la commune au premier étage rue Sire Firmin Leroux à Amiens.
- Délibération pour réaliser les travaux de rénovation de ce même logement en régie afin de récupérer la TVA.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité l'ajout de ces deux délibérations.

1 - Approbation du compte rendu du 26 février 2015

Sans remarque le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2 - Travaux en régie : rénovation du logement situé au premier étage de l'immeuble 11 rue Sire Firmin Leroux à Amiens

Suite au départ le 25 janvier 2015 de Mme Faustine Delavenne qui occupait le logement au premier étage du bâtiment communal situé 11 rue Sire Firmin Leroux à Amiens, le conseil municipal avait décidé d'entreprendre des travaux de rénovation.

Les travaux concernent :

- La mise aux normes de l'électricité
- La dépose de la douche et du meuble/vasque très vétustes de la salle de bain pour en reposer des neufs
- La dépose du meuble/évier de la cuisine pour en installer un nouveau.
- La tapisserie de tous les murs intérieurs
- La peinture des plafonds
- Une porte à condamner

Ces travaux sont actuellement entrepris par Jean-Luc Hermant (bénévolement) et Jimmy Carlu (agent technique de la commune).

Le maire propose à l'assemblée de les réaliser en régie et expose au Conseil Municipal le mécanisme des travaux en régie qui correspondent à des immobilisations que la collectivité crée elle-même. Ces travaux sont réalisés par son personnel avec des matériaux qu'elle achète, ces immobilisations sont comptabilisées pour leur coût de production qui correspond au coût des matières premières, augmenté des charges directes de production.

En fin d'exercice, l'ordonnateur dresse un état des travaux d'investissement effectués en régie, les écritures d'ordre permettent ainsi de comptabiliser ces travaux en section d'investissement et de récupérer une partie de la TVA.

Après délibération le conseil municipal accepte à l'unanimité de faire les travaux de rénovation du logement en régie.

3 - Changement des huisseries et d'une porte au logement du premier étage de l'immeuble 11 rue Sire Firmin Leroux

Jean-Luc Hermant présente à l'assemblée 3 devis demandés à des entreprises concernant le changement des huisseries actuelles qui ne sont pas double-vitrées et qui laissent apparaître des espaces importants au niveau des bâtis.

Les 3 propositions pour des travaux et matériaux identiques reçues sont les suivantes :

- Entreprise Pascal Mortier : 6 895€ HT
- Fabriplast Menuiseries : 8 766,15€ HT
- BELISOL : 11 366,33€ HT

Après délibération le conseil municipal décide à l'unanimité de faire réaliser les travaux par l'entreprise Pascal Mortier et autorise le maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Général dans la cadre d'IDEAL.

Le plan de financement approuvé est :

| | |
|------------------------------------|---------------|
| Fonds à la charge de la commune | 5 516€ |
| Subvention Conseil Général (IDEAL) | 1 379€ |
| <u>TVA</u> | <u>1 379€</u> |
| TOTAL | 8 274€ |

Olivier Lambert demande s'il est possible de solliciter une participation financière auprès de l'Etat pour ces travaux qui ont un caractère d'économie d'énergie.

Le maire répond qu'il va se renseigner auprès de la FDE80 qui propose des Certificats d'Economie d'Energie et qui peuvent apporter des aides financières.

4 - Préparation budget 2015

Le maire présente à l'assemblée les chiffres du compte administratif 2014 qui sera voté au chapitre lors de la réunion du 14 avril 2015 :

Fonctionnement :

Recettes de fonctionnement :

- Atténuation de charges : 13 320,32€
 - Produits des services : 20 319,11€
 - Impôts et taxes : 253 690,54€
 - Dotations et participations : 205 339,24€
 - Autres produits de gestion courante : 50 213,95€
- TOTAL : 542 883,16€

Dépenses de fonctionnement :

- Charges à caractère général : 119 689,29€
 - Charges de personnel communal : 189 272,56€
 - Atténuation de produits : 36 058€
 - Autres charges de gestion courantes : 88 030,05€
 - Charges financières : 7 821,28€
 - Opération d'ordre entre sections : 4 045,21€
- TOTAL : 444 916,39€

Résultat de fonctionnement 2014 : 542 883,16 - 444 916,39 = 97 966,77€

Investissement :

Dépenses d'investissement :

- Remaniage toiture : 7 485,19€
 - Panneaux de signalisation : 629,26€
 - Solde point lumineux rue des Clabaudois : 628,47€
 - Lame de déneigement, épandeur de sel, broyeur de végétaux, tailles haie, tente de réception, coffre : 7 0803,17€
 - Illuminations de Noël : 3 318,78€
 - Remboursement d'emprunt : 33 982,51€
- TOTAL : 53 847,38

Recettes de d'investissement :

- Dons et legs en capital : 6 726,67€
 - Taxe aménagement : 19 172,62€
 - Subventions : 1 719€
 - Opérations d'ordre entre section : 4 045,21€
- TOTAL : 31 663,50€

Résultat d'investissement 2014 : 31 663,50€ - 53 847,38€ = - 22 183,88€

Résultat de l'exercice 2014 : 97 966,77 - 22 183,88€ = 75 782,89€

Le maire propose ensuite à l'assemblée un débat sur les investissements à réaliser pour l'année 2015.

Le conseil municipal retient les investissements suivants, dont certains déjà faits, pour l'année 2015 :

- Raccordements des bâtiments communaux au réseau d'assainissement collectif (x5)
- Acquisition d'une tondeuse autoportée
- Travaux de rénovation au logement rue Sire Firmin Leroux
- Bancs et poubelles
- Karcher pour le service technique
- Bacs à fleurs (x12)
- Restauration du caveau Anny Flintham-Wallet

5 - Vente par la mairie à la SCI JP2L

Présentation par le maire

Dans le cadre du leg de madame Anny Flintham-Wallet à la commune de Plachy-Buyon, la commune a hérité de la moitié du porche de la parcelle située au 10 rue du Commandant André Dodart, l'autre moitié appartenant à la SCI JP2L.

La commune n'ayant pas d'intérêt à garder cette moitié de porche, le maire propose à l'assemblée de la vendre à la SCI JP2L et sollicite de la part du conseil municipal l'autorisation de signer l'acte de vente.

Le maire précise que pour cette vente un diagnostic doit être réalisé car celui établi il y a 4 ans n'est plus à jour. Considérant que la vente n'a pas pu se faire avant du fait du manque de réactivité de la SCI JP2L et malgré les relances, le maire ne souhaite pas prendre à la charge de la commune le coût du diagnostic.

Le maire ajoute que cette vente serait faite à l'euro symbolique conformément au compromis de vente signé par Feue madame Flintham-Wallet.

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité la vente et autorise le maire à signer l'acte de vente ainsi que tout document afférent à ce dossier.

6 - Correspondance propriétaires fonciers zone AU du PLU

Le maire donne lecture à l'assemblée d'une correspondance adressée par M. et Mme Guilmant, M. et Mme Foulon et Mrs Drobecq concernant une demande d'ouverture à l'urbanisation de la zone agricole située entre les maisons de la route de Beauvais et la route de Conty.

Le conseil municipal, après avoir écouté l'exposé du maire, prit en compte la taille de la zone, étudié le possible impact sur la population du village et les infrastructures (école, cantine...) décide de prendre en considération la demande et invite le maire à se renseigner auprès des services de l'Etat sur les modalités pratiques et les conséquences financières si cette zone était ouverte à l'urbanisation.

7 - Accord de prêt au SIAVS par la caisse des dépôts et consignations pour l'assainissement collectif

Le maire présente à l'assemblée une correspondance de la caisse des dépôts concernant la demande de financement faite par le SIAVS pour la construction de la station d'épuration et de ses réseaux.

Le financement possible par la caisse des dépôts arrive à hauteur de 1 788 151€, les caractéristiques financières du prêt sont les suivantes :

- Durée d'amortissement : 40 ans
- Echéance : trimestrielle
- Index : Livret A
- Taux : Taux du livret A + 1%
- Amortissement du prêt : constant
- Taux de progressivité : 0%
- Préfinancement : 24 mois

8 - Demande de subvention fête du village pour la structure gonflable

Dans le cadre de la fête du village, Frédéric Chivot sollicite de la part du conseil municipal une subvention de 100€ à l'association AEP pour la venue et l'installation de la structure gonflable qui était déjà présente l'an dernier.

Frédéric Chivot ajoute que la distribution de 200 tickets est comprise dans la subvention de 100€.

Après délibération le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition.

9 - Communication interne

M. Christian Herbet demande pourquoi il n'a pas été informé de la rencontre sur le "Zérophyto" qui a eu lieu à l'espace Marie-Antoinette Wallet-Fouque le jeudi 12 mars 2015 alors qu'il est responsable de l'entretien des espaces extérieurs de la commune et donc concerné par ce sujet.

Le maire répond que la commune de Plachy n'était pas organisatrice de cette rencontre et a juste mis une salle à disposition du CPIE.

L'erreur de communication vient de sa part et du secrétaire de mairie.

Concernant la présence du garde-champêtre, il était sur place pour ouvrir la salle et il n'était en aucun cas responsable de la communication.

Concernant le service technique, Christian Herbet demande que les agents du service techniques ne se rendent plus à la mairie à 10h pour boire le café s'ils sont trop loin ou trop engagés dans un travail. Libre à eux de se préparer un café dans des thermos et de le boire sur place.

Laurie Buquet demande à ne plus faire partie de la commission entretien des espaces verts car elle n'est pas concertée à propos des décisions et orientations qui sont prises.

10 - Questions et informations diverses

- Martine Fauquemberg fait un compte rendu à l'assemblée de la dernière réunion du comité de pilotage du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) et présente le calendrier des prochaines réunions du comité de pilotage et du comité de suivi (5 réunions d'ici juillet pour ce dernier).

Mme Fauquembergue informe le conseil qu'une réunion publique aura lieu à la salle des fêtes de Loeuilly le vendredi 17 avril 2015 à 18h30. De plus, un lien a été mis sur le site de la commune afin de recueillir les réflexions et avis des habitants de la Communauté de Communes.

Le maire ajoute qu'un cahier des observations est disponible au secrétariat de mairie et permet de recevoir toutes les remarques des administrés concernant les travaux et les avancées sur le PLUi.

- Concernant le réseau d'assainissement collectif à réaliser, le maire informe l'assemblée des difficultés rencontrées pour l'installation de la pompe de refoulement avant la rivière. Une autre solution va être étudiée par le maître d'ouvrage.
- Jean-Luc Hermant propose la planification de réunions concernant la mise en oeuvre de l'accessibilité des établissements accueillant du public qui est à débiter pour septembre 2015. Le maire acquiesce et va lancer le travail.
- Suite à la dissolution du dernier SIER, la Fédération Départementale d'Energie de la Somme est devenue un Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples.
- Le maire donne lecture à l'assemblée d'une lettre adressée par madame Brigitte Fouré, maire d'Amiens, qui sollicite le soutien du conseil municipal de toutes les communes de Picardie quant au devenir d'Amiens en tant que capitale administrative. Oui l'exposé du maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de soutenir le vœu "Amiens capitale, c'est capital" avec 11 voix pour et 3 contre.
- Jacques Lemoine a proposé à Romain François de louer la parcelle communale située à coté des ateliers techniques. Il reste à ajouter aux baux déjà en cours avec monsieur François cette parcelle.
- Evelyne Fraboulet informe le maire de trous sur la voirie sur la route qui monte à Buyon et dans le bas du village au niveau de la coulée verte.
- Christian Herbet demande s'il est prévu des réparations pour la tondeuse ISEKI. Le maire l'informe qu'un devis a été reçu d'un montant de 700€ pour la réparation des injecteurs. Le devis ne sera validé qu'une fois certain que la tondeuse ne demande pas trop d'autres réparations.
- Frédéric Chivot rappelle la chasse aux œufs de Pâques prévue le lundi 6 avril à partir de 10h30. Il ajoute que les œufs de Pâques sont entièrement offerts à la commune par monsieur Grégory Debiève, habitant du village et gérant du magasin PROMOCASH à Rivery.

Sans autre question ou remarque la séance est levée à 23h.